

Stage Assistant.e éditorial.e aux Éditions de la Philharmonie

À partir de septembre 2022 (durée 3 à 6 mois)

Équipement culturel dédié à la transmission de toutes les musiques, la Cité de la musique-Philharmonie de Paris, située sur le Parc de la Villette, est un pôle culturel unique au monde. Les Éditions de la Philharmonie publient des ouvrages de référence sur la musique, où le texte et l'image font écho à l'expérience des concerts, des expositions et des activités proposées par l'établissement : philharmoniedeparis.fr/fr/institution/editions

Missions

Placé.e sous l'autorité de la Directrice éditoriale, le ou la stagiaire contribue au projet éditorial de la Philharmonie de Paris dans les différents aspects d'élaboration (relecture, recherche iconographique, vérifications des informations), de suivi et de promotion des publications imprimées.

Profil :

- De formation supérieure Bac+4 ou Bac+5 (métiers de l'édition, musicologie, lettres, sciences humaines)
- Parfaite maîtrise du français et du code typographique, excellentes aptitudes rédactionnelles
- Maîtrise des outils informatiques (Internet, pack Office)
- Autonomie et sens du travail en équipe
- Intérêt pour la musique appréhendée dans une perspective culturelle large

Rémunération : Indemnité de stage 3.90 € brut par heure de présence (maximum pour un temps complet 600,60 €) + part patronale des tickets restaurant + remboursement abonnement transport 50%.

Les candidatures (C.V et lettre de motivation) sont à adresser par mail à recrutement@cite-musique.fr ou par courrier à l'attention de la Direction des Ressources de la Cité de la musique – Philharmonie de Paris, 221, avenue Jean Jaurès 75019 PARIS.

La Cité de la musique – Philharmonie de Paris a obtenu les labels « égalité professionnelle entre les hommes et les femmes » et « diversité ». A ce titre, elle met en place une politique de prévention des discriminations dès la phase de recrutement. Elle vise également à promouvoir la diversité en élargissant le réseau de diffusion de ses offres d'emploi et de stage.